

Notre organisation

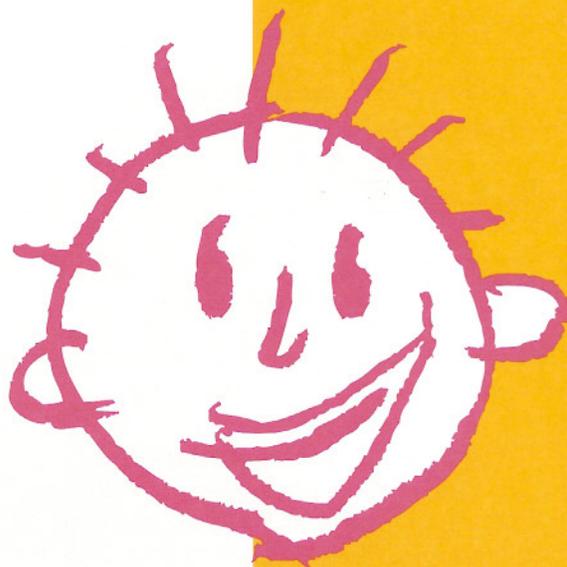
L'ASPEDA est constituée de différents groupes régionaux qui organisent la vie associative dans leur région. L'ASPEDA se consacre à favoriser les échanges entre les régions par le biais de conférences, d'un bulletin bilingue, d'un site Web (www.aspeda.ch) et d'un week-end annuel pour les familles.

Comme organisation faîtière, nous entretenons également des relations avec les autres organisations suisses de parents et de déficients auditifs. Nous avons un contrat de prestations avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), lequel soutient nos activités.

Le Comité directeur de l'organisation faîtière suisse est doté d'un secrétariat qui le décharge des travaux administratifs. Il fonctionne comme instance de contact pour les parents ainsi que d'autres organisations et se charge des relations publiques.

Association suisse de parents
d'enfants déficients auditifs ASPEDA
Secrétariat central
Freiburgstrasse 21
3150 Schwarzenburg

Tél./Fax 031 731 33 44
svehk@bluewin.ch
www.aspeda.ch



SVEHK ASPEDA

Association suisse
de parents d'enfants
déficients auditifs

Portrait

Portrait

Association suisse de parents d'enfants déficients auditifs

Qui sommes-nous?

L'ASPEDA est une organisation d'entraide fondée en 1974 et destinée à nous, parents, et à nos enfants. Nous avons des intérêts en commun du fait que nous partageons la même expérience, la déficience auditive de nos enfants.

En tant qu'organisation de parents, nous représentons les besoins spécifiques des parents auprès des institutions, des écoles, des assurances sociales et de la société. En tant que parents de déficients auditifs, nous collaborons étroitement avec d'autres parents et des organisations actives dans le même domaine, pour le bien de nos enfants.

Afin que tous les parents d'enfants déficients auditifs puissent faire partie de notre association, nous sommes neutres sur le plan politique et confessionnel. Nous informons sur tous les choix thérapeutiques possibles, soit l'éducation oraliste (LPC et implant cochléaire), soit l'éducation gestuelle (la langue des signes). Nous aidons les parents à prendre leur décision de façon autonome et en connaissance de cause.

Nos objectifs

- Nous voulons que nos enfants puissent devenir des adultes indépendants malgré leur handicap invisible.
- Nous voulons que les parents aient les moyens de choisir par eux-mêmes la thérapie qu'ils jugent la meilleure pour leur enfant.
- Nous voulons un enseignement de qualité.
- Nous voulons que l'accès à l'information soit facilité, que les émissions télévisées soient largement

sous-titrées, et que les informations puissent être accessibles visuellement.

- Nous voulons que la déficience auditive ne soit plus associée à une déficience mentale.

Nos activités

- La déficience auditive chez les enfants n'est pas fréquente et les parents sont isolés. Nous organisons donc régulièrement des rencontres qui permettent l'échange d'expériences.
- La surdité chez les enfants est souvent découverte tardivement. Nous informons les parents sur les possibilités de dépistage précoce et encourageons les pédiatres et maternités à avoir recours aux moyens modernes du dépistage précoce.
- L'annonce du diagnostic d'une déficience auditive est difficile à accepter pour de nombreux parents. Nous les aidons à digérer cette nouvelle en leur parlant de nos propres expériences et en leur montrant qu'ils ne sont pas seuls avec leur problème.
- L'éducation d'enfants déficients auditifs est très exigeante. C'est pourquoi nous nous soutenons mutuellement pour gérer les problèmes d'éducation supplémentaires.
- Les écoles supérieures et les places d'apprentissage ne sont souvent pas connues au-delà des limites régionales. Nous échangeons nos expériences en la matière.
- Selon la région, les déficiences auditives sont prises en charge de façon bien différente. Nous signalons aux parents les diverses possibilités thérapeutiques auxquelles les professionnels ont recours et encourageons les échanges entre les parents de tous les cantons.